



**Organisateur : Association des Parents d'élèves
des Écoles Publiques Lecroisey et Beauséjour
INSCRIPTION VIDE-GRENIER**

**Du dimanche 12 avril 2026
Au marché couvert de Marly à Saint-Hilaire du Harcouët**

L'accueil des exposants débute à 6h30

Personne physique non professionnelle

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Né(e) le : à (Ville + département) :

Adresse :

Cp : Ville :

Tél : Mail :

Titulaire de la pièce d'identité n° :

Délivrée le : Par :

Déclare sur l'honneur :

- ne pas être professionnel
- ne vendre que des objets personnels et usagés (article L 310-2 du Code du Commerce)
- ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code Pénal).

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et m'engage à m'y conformer.

Inscription pour un emplacement d'une longueur de _____ Mètres

(Sachant : en intérieur, 5€ les 2m et en extérieur, 2€ le mètre avec minimum 5m).

Soit un règlement de _____ € ci-joint.

Je joins à mon inscription :

- 1 - la photocopie recto-verso de ma carte d'identité
- 2- le paiement de ma réservation (par chèque à l'ordre de l'APE Lecroisey/Beauséjour).

Toute inscription incomplète ne pourra être prise en compte.

Attestation devant être remis à l'organisateur
qui le joindra au registre pour remise au Maire de Saint-Hilaire du Harcouët.

Fait à le

Signature

Partie à découper et à remettre à l'organisateur APE

Par voie postale ou

A déposer dans la boîte aux lettres de l'APE

APE Lecroisey-Beauséjour - Ecole Lecroisey - rue Lecroisey 50600 St Hilaire du Harcouët



**Vide-greniers de l'Association des Parents d'Elèves
des Ecoles Publics Lecroisey et Beauséjour,
Du dimanche 12 avril 2026
Au marché couvert de Marly à Saint-Hilaire du Harcouët**

Règlement à conserver

Article 1 : **L'association APE Lecroisey/Beauséjour** est organisateur du vide-grenier se tenant au marché couvert de Marly à Saint-Hilaire du Harcouët le **dimanche 12 avril 2026 de 9 h à 17 h.**

L'accueil des exposants débute à 6 h 30.

Article 2 : Les emplacements sont attribués par ordre chronologique d'inscription. L'exposant doit communiquer les renseignements demandés pour son inscription au registre de la manifestation.

Article 3 : Dès son arrivée, l'exposant s'installera à l'emplacement qui lui est attribué. Aucun véhicule ne pourra être laissé sur les emplacements, ni dans le périmètre du vide-greniers.

Article 4 : Seul l'organisateur sera habilité à modifier la disposition des emplacements. Il est strictement interdit de changer d'emplacement sans l'accord de l'organisateur, dans le cas contraire des pénalités seront appliquées.

Article 5 : Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des litiges tels que pertes, vols, casses ou autres détériorations. L'exposant s'engage à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (produits dangereux, armes, animaux vivants...). L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident corporel.

Article 6 : **Les places non occupées après 8 h 30 ne seront plus réservées** et pourront être éventuellement attribuées à d'autres exposants. Les sommes versées resteront dans ce cas acquises à l'organisateur à titre d'indemnité. En cas d'impossibilité, l'exposant devra en aviser l'organisateur au moins 1 semaine avant le début du vide-greniers ; à défaut les sommes versées resteront acquises à l'organisateur à titre d'indemnité.

Article 7 : Les objets qui resteront invendus ne devront en aucun cas être abandonnés sur la chaussée à la fin de la journée. L'exposant s'engage donc à ramener les invendus ou à les mettre en décharge. Tout pollueur identifié pourra être passible d'une amende délivrée par les autorités compétentes.

Article 8 : La présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement. Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux, sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

Contacts :

lecroiseybeausejour.ape@gmail.com

Ou au 07.60.74.59.14 (et aussi par sms) Mme GAUTIER Ségolène